

Diplomatie économique avant diplomatie morale

États vs ONG.

Un État-Nation ne survit pas par la seule affirmation de principes moraux. Il survit parce qu'il sécurise ses intérêts matériels, ses débouchés économiques et sa capacité d'action. La diplomatie économique n'est pas une option cynique ou secondaire. Elle est la condition préalable à toute politique étrangère crédible. L'histoire contemporaine montre que les États qui confondent morale et stratégie finissent dépendants de ceux qui ne font pas cette confusion.

Dans les relations internationales réelles, les échanges commerciaux, l'accès aux ressources, la protection des chaînes d'approvisionnement et la stabilité monétaire structurent les alliances bien davantage que les

déclarations de valeurs. Les grandes puissances commercent avec des régimes qu'elles critiquent publiquement, non par hypocrisie, mais parce que **la continuité économique prime sur l'adhésion idéologique**. Les sanctions elles-mêmes sont des instruments économiques avant d'être des jugements moraux, et leur efficacité dépend toujours du rapport de force matériel.

Les Organisations Non-Gouvernementale (ONG) (Oxfam, Amnistie intl., Équiterre, etc.) occupent un espace différent. Elles agissent sur le terrain normatif, humanitaire ou environnemental, souvent avec des objectifs légitimes. Mais elles ne portent pas la responsabilité d'un budget national, d'un taux de change ou d'une balance commerciale. Elles ne répondent pas aux citoyens par l'impôt, ni à une population par l'emploi. Leur logique est morale et sectorielle. Celle d'un État est systémique. Confondre ces deux logiques conduit à déléguer des choix stratégiques à des acteurs qui ne peuvent ni en assumer les coûts ni en garantir la cohérence.

Un futur Québec souverain devra comprendre cette distinction dès le départ. La reconnaissance internationale ne se gagne pas par la vertu affichée, mais par l'utilité perçue. Un partenaire commercial fiable, un corridor de transport stable, une juridiction prévisible et une économie intégrée aux échanges nord-atlantiques comptent davantage qu'un discours exemplaire sans levier concret. La diplomatie morale devient crédible seulement lorsqu'elle s'appuie sur une base économique solide. Sans cela, elle reste symbolique.

Cette réalité n'est ni nouvelle ni controversée dans la pratique étatique. Charles de Gaulle le résumait sans détour lors de sa conférence de presse du 15 mai 1964 : « *Les États n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts.* » Cette formule ne nie pas l'éthique. Elle rappelle que l'éthique sans puissance devient dépendance.

Construire un État-Nation, c'est accepter que **la morale guide les objectifs**, mais que **l'économie structure les moyens**. Inverser cet ordre, c'est confondre la politique étrangère avec le militantisme. Un Québec indépendant devra parler le langage des États avant de prétendre enseigner celui des valeurs.



Louis-Martin Carrière